

Les 'registrars' se braquent contre l'Icann et Verisign

Huit registrars accrédités par l'Icann (

Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), l'organisme en charge de la gestion des domaines 'génériques' sous contrôle de l'administration américaine, dénoncent le projet d'accord entre l'Icann et Verisign. Après le scandale du renouvellement de l'attribution de la gestion des domaines '.net' à Verisign et le forcing de l'administration Bush pour conserver le contrôle des domaines (*lire nos articles*), le renouvellement de l'accord visant à laisser encore une fois à Verisign la gestion du domaine '.com' soulève l'inquiétude des acteurs des attributions des domaines, les registrars. L'accord prévoit que Verisign versera directement à l'Icann les 'frais de registre' que Verisign devait à l'origine répercuter aux registrars. C'est une bonne nouvelle pour ces derniers, sauf que la seconde partie de l'accord est beaucoup plus inquiétante. Elle prévoit que Verisign pourra exercer quatre augmentations annuelles de ses tarifs dans les six prochaines années. C'est certes moins que l'augmentation de 7 % par an initialement prévue, mais pourquoi formaliser des augmentations ? Dans cette partie de l'accord, avec l'évolution exponentielle du volume des domaines en '.com', la logique industrielle voudrait que les tarifs baissent, mais n'augmentent pas ! D'ailleurs, dans sa négociation pour conserver la gestion du domaine '.net', Verisign n'a-t-il pas convenu de baisser ses tarifs de -40 % ! Mais ce qui semble le plus déranger les registrars, c'est la clause de 'renouvellement présumé', qui place Verisign dans une position de monopole en lui permettant de conserver la gestion du domaine '.com' sans passer par la case négociation. Le plus choquant pour les registrars, comme ils l'ont indiqué dans un courrier à Vint Cerf, le président de l'Icann, révélé par DomainesInfo.fr, c'est que « *Même si cette proposition est la 'meilleure et la dernière faite' par Verisign, elle ne doit pas être la dernière faite par l'Icann.* » En effet, le comportement de l'Icann porterait à croire qu'elle n'entend pas jouer le jeu de la concurrence. Et les aménagements des projets de contrats sur les domaines '.net' et '.com' font plutôt figure de demi mesures destinées à calmer l'opinion. Les huit registrars ? qui avec 25 millions de domaines gèrent 57 % des domaines '.com' – souhaitent que l'Icann fasse jouer le jeu de la concurrence. Pourquoi les tarifs du domaine '.com' devraient-ils continuer d'augmenter ? Si ce n'est pour alimenter la poule aux œufs d'or de Verisign ! Il est probable en revanche que leur intervention ne dépasse le niveau d'une lettre morte ? La période d'appel à commentaires auprès de l'Icann avant que son conseil d'administration ne se prononce pour Verisign se termine le 20 février. Et l'Icann n'a pas encore répondu !